
 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H) Elèves pilotes EXONÉRÉS du paiement de la redevance Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO		 direction générale de l'Aviation civile D S A C
	60FormExa	Révision 9 du 09/09/2024	

Pour une bonne lisibilité de vos données, veuillez remplir ce formulaire sur un ordinateur

**CE FORMULAIRE 60FormExa EST RESERVÉ
UNIQUEMENT
AUX EXAMENS EN 120 QUESTIONS**

1/ PPL/LAPL avion et hélicoptère : A compter du 04/12/2023, les modalités actuelles (2 épreuves : une commune et une spécifique et 120 questions) évoluent en 9 épreuves et 128 questions.

2/ BPL : A compter du 04/12/2023 l'examen BPL conserve ses 9 épreuves et évolue en 128 questions.

3/ Calendrier et Inscriptions :

- a) Les candidats inscrits dans le système OCEANE selon la modalité d'examen en 120 questions peuvent s'inscrire en salle OCEANE selon ce format jusqu'au 26/11/2023 inclus. Si aucune composition n'a eu lieu à cette date, l'inscription sera invalidée et donnera lieu à un remboursement.
- b) Les candidats engagés dans un examen en 120 questions disposent d'un délai maximal de 18 mois à compter de leur première présentation et au plus tard le 03/06/2025.

Par suite de votre pré-inscription sur OCEANE, adressez votre dossier à la boîte fonctionnelle :

dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr

Et en objet de votre courriel, écrire :

NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX (XX = nom de l'examen comme indiqué dans le tableau ci-dessous au §2. Examen).

Composition du dossier = Formulaire + Document(s) :

Ce formulaire doit être correctement renseigné, daté et signé. Attention : le **§ 4. ATO/DTO** sera daté et signé avant la présentation à l'examen.



Joindre aussi :

La **photocopie d'une pièce d'identité valide à fournir** (uniquement carte nationale d'identité ou passeport). Elle devra aussi être présentée le jour de l'examen.

La **photocopie du recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté** (lire § 6. Obligations civiles / Recensement du tableau « à compléter par l'élève pilote »).



Pour les personnes expérimentées pouvant bénéficier du crédit de connaissances théoriques d'épreuves **communes** à toutes les catégories d'aéronefs, joindre la **photocopie du certificat d'aptitude théorique Part. FCL valide** détenu ou la **photocopie de la licence Part. FCL valide** détenue dans une autre catégorie d'aéronef - ATPL, CPL, BPL, PPL, SPL, LAPL - Signaler cette particularité au gestionnaire dans votre courriel.

Un **avis de situation daté de moins de 30 jours** (lire § 5. Exonération du paiement).

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H) Elèves pilotes EXONÉRÉS du paiement de la redevance Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO		 <small>direction générale de l'Aviation civile</small> DSAC
	60FormExa	Révision 9 – 09/09/2024	

❖ A COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DE FORMATION - RECOMMANDATION ATO / DTO		
1. Etat civil – coordonnées du responsable pédagogique (RP)		
M	Mme	Nom :
		Prénom(s) :
Courriel (minuscules) :		N° tél :
certifie que l'élève pilote nommé ci-dessous a suivi une formation théorique conforme au règlement UE 1178/2011 (avion / hélicoptère) ou UE 2020/357 (ballon) et qu'il est recommandé pour se présenter à l'épreuve d'aptitude théorique en vue de l'obtention de la licence visée par l'examen théorique sélectionné.		
2. Examen	PPL	LAPL
Catégorie d'aéronef	Avion	Hélicoptère
3. Epreuve(s) autorisée(s)	Commune :	Réglementation
		Performance humaine
		Météorologie
		Communications VFR
	Spécifique :	Principes du vol
		Procédures opérationnelles
		Performances de vol et préparation du vol
		Connaissances générales de l'aéronef
		Navigation
Si vous autorisez l'élève pilote à se présenter à une <u>seule</u> épreuve, vous devrez établir une nouvelle recommandation pour les suivantes.		
4. ATO / DTO		Signature du RP
Nom de l'organisme de formation :		
Numéro d'approbation/déclaration :		
Recommandation ATO/DTO : <u>date de début de validité :</u> Important : la validité d'une recommandation est 12 mois. Si le candidat a omis de présenter au moins un sujet de l'examen théorique au cours de cette période de validité, l'ATO ou le DTO déterminera la nécessité de délivrer une nouvelle recommandation (FCL.025 a)3)).		

❖ A COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE PILOTE			
1. Etat civil - coordonnées : votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.			
M	Nom de famille / naissance :		
Mme	Nom d'usage :		
Prénom principal		Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI)	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	Nationalité :
Adresse	(n° / Bât. / voie/rue/avenue) :		
	Code postal :	Ville :	Pays :
Courriel (minuscules) :			N° tél :

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H) Elèves pilotes EXONÉRÉS du paiement de la redevance Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO		 <small>direction générale de l'Aviation civile</small> D S A C
	60FormExa	Révision 9 – 09/09/2024	

2. Inscription	Réinscription	Dates souhaitées (proposez <u>obligatoirement</u> deux dates)	et
-----------------------	----------------------	---	----

Centres en métropole et en outre-mer

Cochez ci-dessous la(les) épreuve(s) présentée(s) :

3. Examen	PPL	LAPL	BPL
Catégorie d'aéronef :	Avion	Hélicoptère	Ballon
4. Epreuve(s) autorisée(s)	Commune	<ul style="list-style-type: none"> — Réglementation — Performance humaine — Météorologie — Communications VFR 	Réglementation
			Performance humaine
			Météorologie
			Communications VFR
	Spécifique	<ul style="list-style-type: none"> — Principes du vol — Procédures opérationnelles — Performances de vol et préparation du vol — Connaissances générales de l'aéronef — Navigation 	Principes du vol
			Procédures opérationnelles
			Performances de vol et préparation du vol
			Connaissance générale de l'aéronef
			Navigation

5. Exonération du paiement

En application de l'article R.611-4-IV du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés du paiement de la redevance. Dans ce cas, joindre à ce formulaire un « avis de situation » **récent mis à jour de moins de 30 jours depuis votre dossier internet Pôle emploi.**

6. Obligations civiles / Recensement :

vous êtes de nationalité française, âgé(e) entre 16 et 25 ans le jour le jour de la 1^{ère} épreuve.

En vertu du code du service national : article **L 113-1** : Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser et article **L 114-6** : Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

l'attestation de recensement
 Je certifie posséder (joindre une photocopie) : **OU**
 le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté

Date :	7. Autorisation du représentant légal obligatoire si l'élève pilote est mineur (< 18 ans) ou copie de l'acte juridique d'émancipation M M ^{me} Nom Prénom autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées. Date : Signature
Signature de l'élève pilote :	